



ROCSMM

Regroupement des organismes
communautaires en santé mentale
de la Montérégie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
AVIS DE CONVOCATION

Saint-Constant, 7 mai 2018

Objet : Avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du ROCSMM

Le Regroupement des organismes en santé mentale de la Montérégie tiendra son assemblée générale annuelle :

le mercredi 23 mai 2018 de 9 h à 15 h 30
au M Resto-Bar, 3625, rue Talon à Sainte-Catherine

Conservant la tradition, nous profiterons de l'assemblée générale annuelle pour vous permettre de partager les bons coups qui ont jalonné la dernière année. Vous pouvez apporter des dépliants, affiches ou matériel qui les mettront en valeur.

Un dîner vous sera aussi offert gracieusement.

En guise de cadeau collectif, nous vous offrons la conférence « **Trouver le nirvana dans une tasse de café...et autres secrets du bonheur** » par le Dr Camillo Zacchia (voir les détails en annexe 2).

Merci de nous confirmer votre présence au plus tard le 17 mai 2018 : [inscription](#) (cliquez). Vous devez remplir un formulaire par personne présente.

Nous vous invitons à prendre connaissance des annexes ci-jointes et des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée générale spéciale afin de faciliter le déroulement de la journée.

Nous souhaitons que cette assemblée générale annuelle soit un moment de retrouvailles et de construction collective pour notre regroupement. Votre présence et implication est importante. Nous espérons vous voir en grand nombre.

Recevez, chers membres, nos salutations les plus distinguées.

Gabrielle Brind'Amour
Présidente du ROCSMM

ROCSMM

66, rue Saint-Pierre, Saint-Constant (Québec) J5A 1C1
info@rocsmm.org | www.rocsmm.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 3.1 L'assemblée générale annuelle du 24 mai 2017
 - 3.2 L'assemblée générale spéciale du 24 mai 2017
4. Modifications aux règlements généraux
 - 4.1 Article 10 et 18 (voir les détails en annexe 1)
5. Rapport annuel d'activités 2017-2018
6. Affaires financières
 - 6.1 Présentation du rapport financier 2017-2018
 - 6.2 Situation financière du ROCSMM
 - 6.3 Prévisions budgétaires 2018-2019
7. Présentation du plan d'action 2018-2019
8. Élection des administrateurs
 - 8.1 Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'élection
 - 8.2 Mises en candidature
 - 8.3 Présentation des candidats
 - 8.4 Élection
9. Date de l'assemblée générale annuelle 2019
10. Point d'informations
11. Levée de l'assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ANNEXE 1

Modifications proposées aux règlements généraux du ROCSMM

Voici les modifications proposées aux règlements généraux telles qu'adoptées par le conseil d'administration lors de sa rencontre régulière du 22 février 2018.

Essentiellement ces modifications visent à permettre à aux organismes membres de déléguer un substitut lors des assemblées générales en cas d'absence du délégué officiel.

Version actuelle	Proposition de modification
<p>Art. 10 : conditions d'éligibilité</p> <p>10.1. L'organisme demandeur devra avoir rempli et remis au ROCSMM un formulaire de demande d'adhésion officiel désignant le délégué officiel de l'organisme,</p> <p>10.2. L'organisme demandeur devra joindre à sa demande d'adhésion :</p> <ul style="list-style-type: none">- un extrait du procès-verbal de la réunion attestant de la désignation- une copie des lettres patentes de son organisme. <p>Art. 18 : vote</p> <p>Seuls les membres réguliers ont droit de vote par la voix de leur délégué officiel, selon le principe « un organisme, un vote ». Il est de la responsabilité de l'organisme de désigner le représentant votant.</p>	<p>Art. 10 : conditions d'éligibilité</p> <p>10.1. L'organisme demandeur devra avoir rempli et remis au ROCSMM un formulaire de demande d'adhésion officiel désignant le délégué officiel de l'organisme, <u>ainsi d'un délégué substitut.</u></p> <p>10.2. L'organisme demandeur devra joindre à sa demande d'adhésion :</p> <ul style="list-style-type: none">- un extrait du procès-verbal de la réunion attestant de la désignation <u>d'un délégué officiel et d'un délégué substitut;</u>- une copie des lettres patentes de son organisme. <p>Art. 18 : vote</p> <p>Seuls les membres réguliers ont droit de vote par la voix de leur délégué officiel <u>ou substitut</u>, selon le principe « un organisme, un vote ». Il est de la responsabilité de l'organisme de désigner le représentant votant. <u>Le délégué substitut aura la possibilité de prendre la parole et, en l'absence du délégué officiel de son organisme, de voter lors des AGA et AGE de l'organisme, mais ne pourra siéger au conseil d'administration.</u></p>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ANNEXE 2

Conférence

Trouver le nirvana dans une tasse de café... et autres secrets du bonheur

La conférence met en lumière les sentiments de bien-être qui peuvent découler de notre perception du monde, de la manière dont on trouve l'équilibre entre notre vie professionnelle, sociale et personnelle ainsi que de notre capacité à apprendre de nos échecs, mais également de nos succès.

Conférencier Dr Camillo Zacchia



Dr Zacchia est un psychologue clinicien spécialiste du traitement des troubles anxieux, la dépression et les conflits interpersonnels. Ce dernier a reçu son PhD de l'Université McGill en 1987. Il était psychologue en chef à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas de 1997 à 2011 et était président de leur comité d'éthique clinique pour une période de sept ans. Dr Zacchia a quitté ce poste pour développer et diriger le Bureau d'éducation en santé mentale de l'Institut.

Dans ce rôle de vulgarisateur de la santé mentale pour le grand public, Dr Zacchia donne régulièrement des conférences, écrit une chronique toutes les deux semaines dans le Journal Métro, et maintient un blogue sur la santé mentale et la nature humaine : Psychospeak with Dr. Z. (en anglais).

Dr Zacchia est actuellement vice-président de Phobies-Zéro, un organisme communautaire qui offre des groupes d'entraide et une ligne d'écoute aux personnes souffrant des troubles anxieux.